Séance du Conseil de Ville du 31 mai 2021 Préavis du Conseil communal sur les postulats et motions (art. 39 al. 3 du Règlement du Conseil de Ville)

Développement du postulat		4.03/21		
"Pour une école à journée continue"				
Auteur	Mme Gaëlle Frossard, PS			
But visé	Le postulat demande au Conseil communal d'envisager l'école à journée continue pour les enfants en âge de scolarité obligatoire sur Delémont. L'école à journée continue permettrait de répondre à une certaine demande en permettant aux familles de mieux concilier vie professionnelle et familiale et favoriser l'intégration sociale des élèves tout en luttant contre les inégalités. L'école à journée continue représenterait en outre un moyen d'améliorer l'offre existante sur Delémont qui se fait par l'intermédiaire de la Maison de l'enfance avec l'accueil de nombreux élèves jusqu'à 12 ans pour le repas de midi.			
Préavis du Conseil communal	Accepté			
Motifs	journée continue correspond aux sa mise en œuvre pour la Ville do cette étude doit être menée puiso cette demande alors que ce n'est d'accueil sont toujours plus nomb pour l'ensemble de la Maison de et comprend de nombreux volets	besoins d'une particulait être menée. Le C qu'à l'heure actuelle t pas sa vocation pre preuses et cela pose l'enfance. Le sujet c à prendre en consid	at puisqu'il estime que le sujet de l'école à ie de la société actuelle et que l'étude de Conseil communal estime également que e c'est la Maison de l'enfance qui répond à remière. Les demandes pour ce genre e un véritable problème organisationnel de l'école à journée continue est complexidération, mais constitue une vraie niveau local et cela mérite donc d'être	à